

The logo for AFTCC, consisting of the letters 'AFTCC' in a stylized, bold, light green font. The 'A' and 'C's have horizontal bars extending from their top and bottom respectively. The 'F' and 'T' are solid. The letters are set against a dark purple background.

AFTCC

A decorative graphic on the left side of the page, consisting of a series of overlapping, semi-transparent, light purple triangles pointing to the right, creating a sense of motion or a large arrow.

Programme d'enseignement 2011-2012

**Thérapies
comportementales
et cognitives**

Institut d'Enseignement

de l'Association Française de Thérapie Comportementale et Cognitive

27 rue de la Saïda – 75015 Paris

Tél. 01 45 88 35 28

Courriel : enseignement@aftcc.org

Site internet : www.aftcc.org

L'Association Française de Thérapie Comportementale et Cognitive

L'Association Française de Thérapie Comportementale et Cognitive a été fondée en 1971. Elle a pour objet l'étude des thérapies comportementales et cognitives, en particulier, dans le cadre de la recherche, de l'application et de l'enseignement en psychologie et en médecine. Dans ce but, elle a créé l'Institut d'Enseignement qui dispense, depuis plus de trente ans, une formation théorique et pratique.

L'Association compte aujourd'hui plus de 1300 membres (étudiants compris). Des activités diverses ont été mises en place : congrès, formations, publications...

Des Journées Scientifiques, à Paris et en province, ont lieu tous les ans et permettent aux thérapeutes et aux chercheurs de publier leurs travaux, de confronter leur expérience, de progresser dans la connaissance du comportementalisme et du cognitivisme.

L'AFTCC est en contact étroit avec les associations européennes et américaines.

Les thérapies comportementales et cognitives prennent actuellement, en France, une place importante dans de nombreux domaines de la médecine, de la psychiatrie, de la psychologie et de la vie socioprofessionnelle.

Des moyens de communication et d'information sont assurés par le secrétariat administratif, le site Internet : www.aftcc.org, le bulletin « *Contingences* », le « *Journal de Thérapie Comportementale et Cognitive* ».

Le Bureau de l'AFTCC

Président

Dr Frédéric Chapelle
CTCC
44 avenue Alsace-Lorraine
31000 Toulouse

Vice-présidente

Mme Annick Ponseti-Gaillochon
Centre hospitalier intercommunal
Service de psychiatrie
40 allée de la Source
94190 Villeneuve St-Georges

Secrétaire général

Pr Stéphane Rusinek
Université Lille 3 Charles-de-Gaule
UFR de Psychologie
59650 Villeneuve-d'Ascq

Trésorier

Dr Marc Willard
6 rue des Arquebusiers
67000 Strasbourg

Directeur de l'enseignement

Mme Anne-Marie Cariou-Rognant
27 rue de la Saïda
75015 Paris

Chargé des NTI

(Nouvelles Technologies de l'Information)

M. Rollon Poinot

178 bd de la Libération
13004 Marseille

SOMMAIRE

Enseignement général

Formation initiale à la psychothérapie comportementale et cognitive	5
Prérequis : « Rappel en psychopathologie »	7
Calendrier de la formation initiale Paris	8
Calendrier de la formation initiale Strasbourg/Nancy	11
Calendrier de la formation initiale Tours/Orléans	14
Calendrier de la formation initiale Rennes	16
Ateliers optionnels	17

Modules de spécialités

Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent	20
Nouvelles approches en TCC	21
Couple	22
Supervision	23
Troubles dépressifs	24
Troubles psychotiques	25

Tarifs	26
Inscription à titre individuel	27
Inscription au titre de la formation professionnelle	28

L'INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE L'AFTCC

Centre de formation

L'AFTCC, premier centre français de formation clinique aux thérapies comportementales et cognitives offre, depuis plus de trente ans, toute son expérience et son savoir-faire aux médecins, psychiatres et psychologues qui souhaitent acquérir une formation complète, tant théorique que pratique.

Ces formations leur permettent d'être opérationnels et efficaces, grâce à l'acquisition de compétences adaptées à l'exercice professionnel de chacun.

L'Institut d'Enseignement, en accord avec le modèle scientifique de référence, adapte chaque année son programme d'enseignement afin que celui-ci soit le reflet constant des progrès scientifiques de cette approche thérapeutique, soumise aux règles de l'évaluation et des études contrôlées.

La Commission d'Enseignement

Jean-François Antonetti

Évelyne Cahen

Anne-Marie Cariou-Rognant

Stéphanie Hahusseau

Yann Hodé

Hervé Montès

Jean-Louis Monestès

Franck Peyré

Lucia Romo

Marc Willard

Directeur de l'enseignement

Anne-Marie Cariou-Rognant

Directeur adjoint de l'enseignement

Évelyne Cahen

L'équipe pédagogique de la formation initiale 2011-2012 Paris

Amoureux R.

Anchen G.

Antonetti J.-F.

Apfeldorfer G.

Bazin N.

Bondon P.

Bourgault R.-M.

Cahen E.

Callahan S.

Chapelle F.

Chaperon A.-F.

Clément C.

Collet-Roth L.

De Vries H.

Denis H.

Dintrans J.-R.

Duchesne N.

Fanget F.

Fouques D.

George G.

Gosselin B.

Graziani P.

Guillouf V.

Hodé Y.

Kindynis S.

Lamagnère F.

Lamy P.

Laroche F.

Laruelle F.

Lehmann P.

Léonard T.

Monié B.

Montès H.

Murad A.

Musa C.

Orain-Pélissolo S.

Pascal B.

Peyré F.

Pleux D.

Poinsot R.

Ponseti-Gaillochon A.

Riedel H.

Romo M.-L.

Rouchoise B.

Rousseau-Salvador C.

Rousselet A.-V.

Roy S.

Rusinek S.

Sauteraud A.

Schneider A.

Seguin-Sabouraud A.

Servant D.

Siobud-Dorocant E.

Storch Y.

Vagnarelli S.

Van Rillaer J.

Wuthrich P.

Les enseignants sont tous des cliniciens expérimentés reconnus.

La plupart sont auteurs d'ouvrages et/ou d'articles faisant référence.

Thérapies comportementales et cognitives

FORMATION INITIALE

L'enseignement se déroule sur trois années universitaires consécutives et dans un délai maximum de cinq ans. Passé ce délai, l'étudiant devra reprendre sa formation du début.

Première année

La première année d'enseignement est consacrée à l'acquisition des bases théoriques et méthodologiques ainsi qu'à l'initiation aux principales techniques thérapeutiques.

Deuxième année

L'objectif de la deuxième année est l'apprentissage de l'analyse fonctionnelle et de la conduite thérapeutique.

- ◆ Cette année comporte, d'une part, l'exposé de cas cliniques, discussion, d'autre part, la mise en application des acquis lors d'exercices structurés et d'entraînements par jeux de rôle.
- ◆ Plusieurs séances de supervision de cas cliniques en groupe seront organisées.

Troisième année

La troisième année est consacrée à la mise en pratique des connaissances cliniques. Les références théoriques sont illustrées par la pratique dans l'interprétation des cas.

Des exercices structurés, les jeux de rôle, l'analyse de cas, la confrontation des expériences et des difficultés réciproques et des séances de supervision sont au programme.

À l'issue de ces trois années, après contrôle des connaissances, supervisions cliniques et validation des mémoires, l'Institut d'Enseignement délivre une attestation de formation.

Thérapies comportementales et cognitives

FORMATION INITIALE

Conditions d'inscription

En première année

Peuvent s'inscrire les candidats répondant à l'une des catégories suivantes, sous réserve de places disponibles et de l'accord de la Commission d'Enseignement :

- ◆ Psychiatres, internes en psychiatrie, psychologues.
- ◆ Médecins non-psychiatres : avec comme prérequis obligatoire trois jours de rappel de psychopathologie. Ces journées sont optionnelles pour les autres sous réserve de places disponibles et fortement recommandées aux psychologues n'étant pas (ou plus) à jour des connaissances du DSM IV.
- ◆ Candidats justifiant de titres étrangers reconnus équivalents aux diplômes mentionnés ci-dessus.

Important : chaque candidat certifie s'engager à pouvoir recevoir au moins deux patients en prise en charge TCC afin d'effectuer ses supervisions cliniques de 2^e et de 3^e année.

Joindre une photocopie des diplômes, une lettre de motivation et un CV détaillé.

Pour que le dossier puisse être examiné, il doit être composé des documents ci-dessus sans oublier l'intégralité du règlement comprenant également la cotisation.

En deuxième et troisième année

- ◆ Avoir validé la première ou la deuxième année (supervision, examen et mémoire) ou obtenir la reconnaissance d'une équivalence.

Dans le cas d'une demande d'entrée directe en 2^e ou 3^e année, joindre une photocopie des diplômes, une lettre de motivation et un CV détaillé avec photo.

Thérapies comportementales et cognitives

FORMATION INITIALE

PRÉREQUIS :

« Rappel en psychopathologie »

Pour suivre la 1^{re} année de formation, la connaissance du DSM IV doit être acquise. C'est pourquoi ce rappel est obligatoire pour les médecins non-psychiatres et pour les professionnels n'ayant pas la connaissance du DSM IV. Les enseignants ne reprendront pas les notions du DSM IV. Facultatif pour les psychiatres et psychologues.

L'inscription à ce rappel vous engage à y être présent.

PROGRAMME DU RAPPEL EN PSYCHOPATHOLOGIE

PARIS

Samedi 17 septembre 2011 : *Entretien en psychiatrie*

Vendredi 23 septembre 2011 : *Troubles psychiatriques et classification*

Samedi 24 septembre 2011 : *Troubles psychiatriques et classification*

NANCY

Vendredi 7 et samedi 8 octobre 2011 :

Rappel en psychopathologie (DSM IV) et démarche diagnostique en psychiatrie

ORLÉANS

Vendredi 9 et samedi 10 septembre 2011 :

Rappel en psychopathologie (DSM IV) et démarche diagnostique en psychiatrie

RENNES

Vendredi 30 septembre et samedi 1^{er} octobre :

Rappel en psychopathologie (DSM IV) et démarche diagnostique en psychiatrie

CALENDRIER DES JOURS DE FORMATION

8 octobre 2011

*Introduction aux TCC (1) :
Modèles de l'apprentissage*

5 novembre 2011

Méthodologie et évaluation

19 novembre 2011

*Introduction aux TCC (2) :
Modèles du traitement de l'information*

3 décembre 2011

*Introduction aux TCC (3) :
Analyse fonctionnelle*

14 janvier 2012

Alliance thérapeutique

28 janvier 2012

Émotion et relaxation

4 février 2012

Troubles psychotiques – initiation

17 mars 2012

*Enfant et adolescent : approche
cognitive émotive-rationnelle des
dysfonctionnements scolaires – initiation*

31 mars 2012

*Psychologie de la santé,
médecine comportementale*

12 mai 2012

Cas cliniques en TCC

La présence aux cours est obligatoire

(Programme sous réserve de modifications éventuelles)

Contrôle des connaissances : 9 juin 2012

Session de rattrapage : 8 septembre 2012

Note d'examen donnée par courriel et par courrier avant le 10 juillet 2012

Nombre de participants limité

Date d'envoi des dossiers entre le 1^{er} juin et le 14 août 2011

Réponse donnée par courrier et courriel début septembre 2011

Rappel en psychopathologie : cf. page 7.

Horaire : 9h30 à 17h30 le samedi

CALENDRIER DES JOURS DE FORMATION

30 septembre ou 1^{er} octobre 2011

*Méthodologie de mémoire
et bibliographie*

14 ou 15 octobre 2011

Affirmation de soi

4 ou 5 novembre 2011

Entretiens motivationnels

18 ou 19 novembre 2011

Psychopharmacologie et TCC

2 ou 3 décembre 2011

*Phobies, Trouble panique
et Agoraphobie*

6 ou 7 janvier 2012

Trouble Anxiété Généralisée

20 ou 21 janvier 2012

Dépression

3 ou 4 février 2102

Supervision mémoire

16 ou 17 mars 2012

Troubles Obsessionnels Compulsifs

30 ou 31 mars 2012

État de Stress Post-Traumatique

11 et 12 mai 2012

Troubles des Conduites Alimentaires

Dernier délai d'envoi des mémoires : 31 mai 2012 impérativement

La présence aux cours est obligatoire

(Programme sous réserve de modifications éventuelles)

Contrôle des connaissances : 2 juin 2012

Session de rattrapage : 8 septembre 2012

Note d'examen donnée par courriel
et par courrier avant le 10 juillet 2012

**Date limite d'envoi des demandes
d'inscription : 31 juillet 2011**

Horaire : **9h30 à 17h30 le vendredi
ou le samedi** (selon le jour choisi)

Lors de votre inscription, nous vous demandons de bien vouloir préciser si vous souhaitez assister aux cours du vendredi ou à ceux du samedi, les demandes seront traitées par ordre d'inscription.

SUPERVISIONS : Afin d'optimiser la formation acquise en première année et lors de ces séminaires, chaque étudiant aura un superviseur pour l'année. Chaque étudiant s'engage donc à pouvoir prendre en charge au moins deux patients afin de pouvoir être supervisé.

Le rôle des superviseurs est d'aider les étudiants au choix et à la mise en œuvre des techniques thérapeutiques.

Les séances de supervisions se feront par groupe de cinq étudiants durant deux heures trois fois dans l'année. Ce sont des moments de rencontre privilégiés avec des cliniciens expérimentés qui sont obligatoires.

La séance de supervision du 3 ou 4 février 2012 aura pour objet l'aide à la rédaction du mémoire de fin d'année.

CALENDRIER DES JOURS DE FORMATION

7 ou 8 octobre 2011

Entretiens cognitifs

4 ou 5 novembre 2011

Supervision (1)

18 ou 19 novembre 2011

Thérapie des schémas

2 ou 3 décembre 2011

Phobie sociale

6 ou 7 janvier 2012

Thérapie des troubles sexuels

20 ou 21 janvier 2012

Supervision (2)

3 ou 4 février 2012

*Problématique scolaire
et TCC – perfectionnement*

16 ou 17 mars 2012

*Prise en charge des patients
psychotiques – perfectionnement*

30 ou 31 mars 2012

Supervision (3)

11 ou 12 mai 2012

Sommeil et douleur

Dernier délai d'envoi des mémoires : 31 mai 2012 impérativement

La présence aux cours est obligatoire

(Programme sous réserve de modifications éventuelles)

Date limite d'envoi des demandes d'inscription : 31 juillet 2011

SUPERVISIONS : Les supervisions, obligatoires et indispensables à la formation, se poursuivent en troisième année. Chaque étudiant doit participer aux trois journées de supervisions en groupe. Les superviseurs lui serviront de « guide » dans le choix et la conceptualisation de la conduite thérapeutique. **Chaque étudiant s'engage donc à pouvoir recevoir des patients afin de pouvoir être supervisé.**

Horaire : **9h30 à 17h30 le vendredi ou le samedi** (selon le jour choisi)

Lors de votre inscription, nous vous demandons de bien vouloir préciser si vous souhaitez assister aux cours du vendredi ou à ceux du samedi, les demandes seront traitées par ordre d'inscription.

À l'issue de ces trois années, après contrôle des connaissances, supervisions cliniques et validation des mémoires, l'Institut d'Enseignement délivre une attestation de formation.

CALENDRIER DES JOURS DE FORMATION

STRASBOURG

Vendredi 6 janvier 2012 : *Les bases théoriques : notions d'apprentissage*

Samedi 7 janvier 2012 : *Analyse fonctionnelle*

Dimanche 8 janvier 2012 : *Les phobies*

NANCY

Vendredi 16 mars 2012 : *Les échelles d'évaluation*

Samedi 17 mars 2012 : *La relaxation comportementale*

Dimanche 18 mars 2012 : *L'Alliance thérapeutique*

STRASBOURG

Vendredi 11 mai 2012 : *La Thérapie cognitive de la dépression*

Samedi 12 mai 2012 : *Psychologie de la santé : le stress*

Dimanche 13 mai 2012 : *Les troubles psychotiques*

La présence aux cours est obligatoire

(Programme sous réserve de modifications éventuelles)

Contrôle des connaissances : samedi 23 juin 2012

Date limite d'envoi des demandes d'inscription : 14 août 2011

Horaires de cours : **9h00 à 17h00**

Renseignements :

Tél. : 03 88 36 51 52 - courriel : secretariat.dr.willard@laposte.net

FORMATION INITIALE STRASBOURG – NANCY

Deuxième année

CALENDRIER DES JOURS DE FORMATION

STRASBOURG

Vendredi 14 octobre 2011 : *Les troubles obsessionnels compulsifs*

Samedi 15 octobre 2011 : *Sexologie*

Dimanche 16 octobre 2011 : *Méthodologie du mémoire
et introduction à la recherche en TCC*

NANCY

Vendredi 6 janvier 2012 : *Les troubles anxieux*

Samedi 7 janvier 2012 : *L'entretien motivationnel*

Dimanche 8 janvier 2012 : *L'état de Stress Post-Traumatique*

STRASBOURG

Vendredi 16 mars 2012 : *Les addictions*

Samedi 17 mars 2012 : *La psychopharmacologie*

Dimanche 18 mars 2012 : *La colère et les comportements d'agressivité*

LA BRESSE

Vendredi 11 mai 2012 : *Les troubles du comportement alimentaire*

Samedi 12 mai 2012 : *Affirmation de soi*

Dimanche 13 mai 2012 : *Affirmation de soi*

La présence aux cours est obligatoire

(Programme sous réserve de modifications éventuelles)

Horaires de cours : **9h00 à 17h00**

Renseignements :

Tél. : 03 88 36 51 52 - courriel : secretariat.dr.willard@laposte.net

Date limite d'envoi des demandes d'inscription : 14 août 2011

**Le tarif inclut l'hébergement en chambre double des stagiaires
lors de la formation à la Bresse, le vendredi soir et le samedi soir.**

CALENDRIER DES JOURS DE FORMATION

NANCY

Vendredi 6 janvier 2012 : *Addictions sans drogue : le jeu pathologique*

Samedi 7 janvier 2012 : *Dépression*

Dimanche 8 janvier 2012 : *Troubles de la personnalité*

STRASBOURG

Vendredi 16 mars 2012 : *Thérapie des schémas cognitifs*

Samedi 17 mars 2012 : *Pédopsychiatrie*

Dimanche 18 mars 2012 : *Troubles du sommeil*

LA BRESSE

Vendredi 11 mai 2012 : *La douleur chronique*

Samedi 12 mai 2012 : *Supervision*

Dimanche 13 mai 2012 : *Supervision*

La présence aux cours est obligatoire

(Programme sous réserve de modifications éventuelles)

Date limite d'envoi des demandes d'inscription : 14 août 2011

Horaires de cours : **9h00 à 17h00**

Renseignements :

Tél. : **03 88 36 51 52**

courriel : **secretariat.dr.willard@laposte.net**

Responsables pédagogiques :
Évelyne Cahen, Sylvie Méline

Équipe enseignante
pour les trois années :

**Anchen G., Barreault L., Cahen É.,
Clément C., Hodé Y., Laruelle F.,
Lehmann P., Méline S., Murad A.,
Pascal V., Riedel H., Rusinek S.,
Servant D., Willard M.,
Zinetti Bertschy A.**

**Le tarif inclut l'hébergement en chambre double des stagiaires
lors de la formation à La Bresse, le vendredi soir et le samedi soir.**

FORMATION INITIALE TOURS – ORLÉANS

Première année

CALENDRIER DES JOURS DE FORMATION

ORLÉANS

- Vendredi 7 octobre 2011 : *Évaluation et Méthodologie*
Samedi 8 octobre 2011 : *Les théories de l'apprentissage*

TOURS

- Vendredi 18 novembre 2011 : *Analyse fonctionnelle*
Samedi 19 novembre 2011 : *L'entretien en TCC et alliance thérapeutique*
Vendredi 13 janvier 2012 : *Thérapie comportementale : les phobies*
Samedi 14 janvier 2012 : *TCC chez l'enfant*

ORLÉANS

- Vendredi 16 mars 2012 : *Thérapie cognitive*
Samedi 17 mars 2012 : *Anxiété – Relaxation – Mindfulness*
Vendredi 11 mai 2012 : *Cas cliniques en TCC*
Samedi 12 mai 2012 : *Psychologie de la santé : stress et douleur*

La présence aux cours est obligatoire

(Programme sous réserve de modifications éventuelles)

Contrôle des connaissances : samedi 23 juin 2012

Date limite d'envoi des demandes d'inscription : 14 août 2011

Horaires de cours : **9h30 à 17h30**

Renseignements :

AFTCC - Tél. : 01 45 88 35 28

courriel : enseignement@aftcc.org

CALENDRIER DES JOURS DE FORMATION

ORLÉANS

Vendredi 7 octobre 2011 : *Entretiens motivationnels*

Samedi 8 octobre 2011 : *Affirmation de soi*

TOURS

Vendredi 18 novembre 2011 : *Psychopharmacologie et TCC*

Samedi 19 novembre 2011 : *Troubles obsessionnels et compulsifs*

Vendredi 13 janvier 2012 : *Méthodologie et supervision de mémoire*

Samedi 14 janvier 2012 : *Dépression*

ORLÉANS

Vendredi 16 mars 2012 : *Trouble panique et agoraphobie*

Samedi 17 mars 2012 : *Trouble anxieux généralisé*

Vendredi 11 mai 2012 : *PTSD*

Samedi 12 mai 2012 : *Les troubles du comportement alimentaire
et les problèmes pondéraux*

La présence aux cours est obligatoire

(Programme sous réserve de modifications éventuelles)

Contrôle des connaissances : samedi 23 juin 2012

Date limite d'envoi des demandes d'inscription : 14 août 2011

Horaires de cours : **9h30 à 17h30**

Renseignements :

AFTCC - Tél. : 01 45 88 35 28
courriel : enseignement@aftcc.org

Responsable pédagogique :

Hervé Montès

Équipe enseignante :

**Antonetti J.-F., Apfeldorfer G.,
Cahen E., Cassegrain A.,
Chaperon A.-F., Forestié A.,
Haffen M., Hantz D., Lataste C.,
Ledoux C., Montès H., Rouby P.,
Roy S., Rusinek S.**

CALENDRIER DES JOURS DE FORMATION

- Vendredi 14 octobre 2011 : *Les théories de l'apprentissage*
Samedi 15 octobre 2011 : *Analyse fonctionnelle*
- Vendredi 18 novembre 2011 : *L'alliance thérapeutique*
Samedi 19 novembre 2011 : *Évaluation et Méthodologie*
- Vendredi 27 janvier 2012 : *Thérapie comportementale*
Samedi 28 janvier 2012 : *Les thérapies cognitives*
- Vendredi 30 mars 2012 : *Mindfulness – troisième vague*
Samedi 31 mars 2012 : *TCC chez l'enfant*
- Vendredi 27 avril 2012 : *Psychologie de la santé : stress et douleur*
Samedi 28 avril 2012 : *Cas cliniques en TCC*

La présence aux cours est obligatoire

(Programme sous réserve de modifications éventuelles)

Contrôle des connaissances : date communiquée ultérieurement

Date limite d'envoi des demandes d'inscription : 14 août 2011

Horaires de cours : **9h30 à 17h30**

Renseignements :

AFTCC - Tél. : 01 45 88 35 28
courriel : enseignement@aftcc.org

Responsable pédagogique :

Jean-François Antonetti

Équipe enseignante :

**Amouroux R., Antonetti J.-F.,
Lassignardie H., Lecardeur L.,
Marc B., Monestès J.-L., Montès
H., Pleux D., Rusinek S.**

1) Couple

18 novembre 2011

F. Fanget

Niveau : initiation

2) Gestion du Stress

26 novembre 2011

N. Girard-Dephanix

Niveau : initiation

**3) Affirmation de soi
atelier sur 2 jours**

27 et 28 janvier 2012

A.-F. Chaperon

Niveau : initiation

4) TOC

atelier sur 3 jours

4a) Niveau initiation

24 septembre 2011

F. Lamagnère

4b) Niveau perfectionnement

26 novembre 2011

F. Chapelle

**4c) Supervision
niveau perfectionnement**

28 janvier 2012

A. Sauteraud

(Programme sous réserve de modifications éventuelles)

2 conditions sont requises :

- Être au moins en cours de formation en TCC pour le niveau initiation.
- Avoir au moins validé sa première année de formation en TCC pour le niveau perfectionnement.

Horaire : **9h30 à 17h30**

Renseignements :

AFTCC - Tél. : 01 45 88 35 28 - courriel : enseignement@aftcc.org

Inscription au plus tard 1 mois avant la date de l'atelier

Nombre limité de places

L'AFTCC comprend, entre autres, des **membres actifs** et des **membres étudiants**. Les membres actifs ont le droit de vote et reçoivent le *Journal de Thérapie Comportementale et Cognitive*. Les membres étudiants ne peuvent exercer le droit de vote. La participation aux enseignements est réservée aux membres de l'Association. Les inscriptions sont, en conséquence, soumises à l'adhésion à l'AFTCC pour l'année universitaire au tarif étudiant de 47,50 € par an. Les étudiants AFTCC en 2011-2012 recevront le *JTCC (Journal de Thérapie Comportementale et Cognitive)* pendant toute l'année 2012.

À la fin de la formation de troisième année et après obtention de la validation, le statut de membre actif sera automatiquement affecté pour l'année civile suivant la fin de la formation.

ATTENTION : Il faut être membre actif de l'AFTCC pour s'inscrire aux modules de spécialités.

Tout membre actif s'inscrivant à un enseignement de l'AFTCC garde son statut de membre actif.

L'inscription administrative est à prendre uniquement lorsque le mémoire de 2^e ou 3^e année ne peut être présenté à temps, en plus du règlement de la cotisation annuelle.

MODULES DE SPÉCIALITÉS

(Paris)

Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent

(année 2011-2012)

Nouvelles Approches en TCC

(année 2011-2012)

Couple

(année 2011-2012)

Supervision

(année 2011-2012)

Troubles dépressifs

(année 2012-2013)

Troubles psychotiques

(année 2012-2013)

Les modules de spécialités sont enseignés tous les deux ans.

Conditions d'inscription aux modules de spécialités

3 conditions sont requises :

- **Être** : Membre actif de l'AFTCC à jour de la cotisation.
- **Être** : Psychiatre, psychologue, interne en psychiatrie ou médecin non-psychiatre ayant validé la formation initiale de l'AFTCC (ou une formation équivalente).
- **Avoir** : Une formation en thérapie comportementale et cognitive et une expérience clinique.

Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent

PROGRAMME

- 1^{er} octobre 2011 : *Introduction – Analyse fonctionnelle et évaluation chez l'enfant / Troubles des conduites alimentaires*
- 5 novembre 2011 : *Troubles envahissants du développement / État de stress post-traumatique*
- 26 novembre 2011 : *TOC-TICS*
- 7 janvier 2012 : *Démotivation scolaire, parentalité, approches cognitives*
- 21 janvier 2012 : *Phobies (scolaires, spécifiques, sociales) / Anxiété de séparation et anxiété généralisée*
- 4 février 2012 : *Trouble déficitaire de l'attention*
- 17 mars 2012 : *Schémas cognitifs chez l'enfant*
- 31 mars 2012 : *Affirmation de soi chez l'enfant / Approche comportementale chez l'enfant*
- 12 mai 2012 : *Hyperactivité et troubles du comportement perturbateur ; prise en charge des parents / Supervision*
- 9 juin 2012 : *Douleurs / Maladies chroniques*

La présence aux cours est obligatoire

(Programme sous réserve de modifications éventuelles)

Horaires : 9h30 à 17h30

Renseignements :

AFTCC - Tél. : 01 45 88 35 28

courriel : enseignement@aftcc.org

Responsable pédagogique :

Stéphane Rusinek

Équipe enseignante :

Barthélémy C., Clément C.,

Da Fonseca D., George G.,

Nahama V., Petit F., Pleux D.,

Rusinek S., Rousseau-Salvador C.,

Vera L., Vieyra M., Vila G.

Date limite d'envoi des demandes d'inscription : 14 août 2011

MODULE DE SPÉCIALITÉ

Intégration des Nouvelles approches en TCC 3^e vague

PROGRAMME

- 14 octobre 2011 : *Présentation différentes approches thérapeutiques (thérapies existentielles, thérapie systémique, EMDR, ACT, Mindfulness, thérapies basées sur les émotions...)*
- 15 octobre 2011 : *Évaluation facteurs non spécifiques et processus efficaces des psychothérapies*
- 12 janvier 2012 : *MBCT : présentation et pratique de la MBCT*
- 13 janvier 2012 : *MBSR : présentation et pratique de la MBSR*
- 14 janvier 2012 : *Addictions et pleine conscience ; approche de Marlatt. Présentation et pratique*
- 22 mars 2012 : *ACT : aspects théoriques*
- 23 mars 2012 : *ACT : pratique*
- 24 mars 2012 : *Psychologie positive aspects théoriques et pratique*
- 7 juin 2012 : *Émotions : aspects théoriques*
- 8 juin 2012 : *DBT*
- 9 juin 2012 : *Prise en charge unifiée centrée sur les émotions*

La présence aux cours est obligatoire

(Programme sous réserve de modifications éventuelles)

Horaires : **9h30 à 17h30**

Renseignements :
AFTCC - Tél. : 01 45 88 35 28
courriel : enseignement@aftcc.org

Responsable pédagogique :

Stéphanie Hahusseau

Équipe enseignante :

**Antoine P., Douilliez C.,
Hahusseau S., Monestès J.-L.,
Orain-Pelissolo S., Page D.,
Poinsot R., Romo L.,
Schoendorff B., Shankland R.,
Villatte M., Weber B.**

Date limite d'envoi des demandes d'inscription : 14 août 2011

Couple

P R O G R A M M E

- 27 janvier 2012 : *Le couple 1 + 1 = 3 : l'affirmation de soi et les valeurs dans le couple*
- 28 janvier 2012 : *Actualités en sexologie et supervision de cas cliniques de TCC en sexologie*
- 30 mars 2012 : *La manipulation dans le couple*
- 31 mars 2012 : *Supervision sur des problèmes de couples abordés en thérapie de couple et/ou individuelle*

La présence aux cours est obligatoire

(Programme sous réserve de modifications éventuelles)

Horaires : **9h30 à 17h30**

Renseignements :

AFTCC - Tél. : 01 45 88 35 28
courriel : enseignement@aftcc.org

Responsable pédagogique :

Frédéric Fanget

Équipe enseignante :

**Chaperon A.-F., Fanget F.,
Lehmann P., Vincenti-Darbon O.**

Date limite d'envoi des demandes d'inscription : 14 août 2011

MODULE DE SPÉCIALITÉ

Supervision

L'AFTCC organise un module de supervision et développe ainsi un aspect essentiel de la formation continue dans le domaine des TCC. Ces séances de supervision sont utiles pour apprendre à mettre en place les techniques de base avec des cas réels, mais aussi pour chercher de l'aide dans les cas difficiles, ce dont nous avons tous besoin, quel que soit notre niveau.

Ce module développera les compétences de chacun dans les différents aspects d'une thérapie :

- techniques ;
- cognitifs ;
- comportementaux ;
- relationnels.

Ces quatre séances de cinq heures réparties dans l'année, par groupes de dix au maximum, donneront à chacun le temps d'analyser les problèmes et de mettre en pratique les solutions proposées sous forme de jeu de rôle.

Ces séances seront animées exclusivement par des superviseurs entraînés au sein de l'AFTCC à des pratiques de supervision.

PROGRAMMES

Groupe Adultes (lundi)	Groupe Adultes (mardi)	Groupe Adultes (mercredi)	Groupe Enfants (jeudi)
10 octobre 2011	11 octobre 2011	12 octobre 2011	13 octobre 2011
28 novembre 2011	29 novembre 2011	30 novembre 2011	1 ^{er} décembre 2011
23 janvier 2012	24 janvier 2012	25 janvier 2012	26 janvier 2012
12 mars 2012	13 mars 2012	14 mars 2012	15 mars 2012

(Programme sous réserve de modifications éventuelles)

Horaire : **10h00 à 15h00**
Renseignements :
AFTCC - Tél. : 01 45 88 35 28
courriel : **enseignement@aftcc.org**

Responsable pédagogique :
Franck Peyré

Date limite d'envoi des demandes d'inscription : 14 août 2011

Troubles dépressifs

Ce module aura lieu en 2012-2013

Les modules de spécialités sont enseignés tous les deux ans

Les thérapies cognitives des états dépressifs sont souvent difficiles à mener.

C'est pourquoi des thérapeutes expérimentés, à l'aide de nombreux cas cliniques, vous proposent de reprendre les techniques des thérapies cognitives appliquées à la dépression.

Les techniques spécifiques pour les formes cliniques complexes et l'abord des schémas dépressogènes seront travaillés en jeux de rôle.

Responsable pédagogique :

Christine Mirabel-Sarron

MODULE DE SPÉCIALITÉ

Troubles psychotiques

Ce module aura lieu en 2012-2013

Les modules de spécialités sont enseignés tous les deux ans

Les TCC sont encore insuffisamment utilisées chez les patients souffrant de troubles psychotiques alors qu'elles sont particulièrement indiquées dans ce cas là.

Cette formation spécialisée a pour but de montrer comment les TCC s'adaptent à ces troubles. Elle s'adresse à des thérapeutes ayant déjà une pratique habituelle de prise en charge de patients avec de tels troubles.

Responsables pédagogiques :
Yann Hodé, Marc Willard

	Inscription individuelle (formulaire p. 27)	Formation professionnelle (formulaire p. 28)
ADHÉSION AFTCC 2012 (tarif étudiant AFTCC année universitaire 2011-2012)	47,50 €	Inclus
TARIFS FORMATION INITIALE		
THÉRAPIES COMPORTEMENTALES ET COGNITIVES		
PARIS		
Par année de formation (y compris le rappel en psychopathologie en 1 ^{re} année)	1 270 €	1 900 €
STRASBOURG/NANCY		
1^{re} année (y compris le rappel en psychopathologie)	1 150 €	1 750 €
2^e année	1 400 €	1 750 €
3^e année	1 350 €	1 750 €
TOURS/ORLÉANS		
Par année de formation (y compris le rappel en psychopathologie en 1 ^{re} année)	1 200 €	1 700 €
RENNES		
1^{re} année (y compris le rappel en psychopathologie)	1 200 €	1 700 €
INSCRIPTION ADMINISTRATIVE PARIS OU STRASBOURG/NANCY (cf. p. 18)		
2^e ou 3^e année	100 €	150 €
TARIFS DES MODULES		
PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT	1 150 €	1 800 €
NOUVELLES APPROCHES EN TCC	1 265 €	1 980 €
COUPLE	520 €	840 €
SUPERVISION	520 €	840 €
TARIFS ATELIERS OPTIONNELS		
UNE JOURNÉE	160 €	250 €
DEUX JOURNÉES	300 €	480 €
TROIS JOURNÉES	430 €	700 €

Un paiement fractionné en trois fois est possible pour les tarifs supérieurs à 1 000 €, moyennant des frais supplémentaires de 20 €. Les échéances doivent être de montant approchant. Par exemple, formation 1^{re} année AFTCC Paris : 1 270 + 20 €, soit 3 chèques de 430 €.

Les dates de mise en paiement seront indiquées au verso des chèques (**impérativement le 15 octobre, le 15 janvier et le 15 avril**). Les chèques doivent être libellés à l'ordre de l'AFTCC. Ils doivent être envoyés par la poste avec votre dossier d'inscription.

En cas d'annulation, se référer aux conditions générales page 30.

Votre règlement sera encaissé en octobre dans le cas d'un paiement en une fois. Si votre candidature n'est pas retenue, vos chèques vous sont retournés.

Retourner la demande d'inscription à découper page suivante, complétée très lisiblement :

pour Strasbourg-Nancy :

pour les autres formations :

Secrétariat du Dr Willard

AFTCC

6 rue des Arquebusiers, 67000 Strasbourg

27 rue de la Saïda, 75015 Paris

Tél. : 03 88 36 51 52

Tél. : 01 45 88 35 28

JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- Le bulletin d'inscription dûment rempli.
- Pour une inscription en formation individuelle, un chèque pour l'adhésion (47,50 € pour un membre étudiant ou 95 € pour un membre actif) et le (les) chèque(s) pour le règlement de la formation.
- Lettre de motivation, CV détaillé avec photo, photocopie du diplôme (en cas de 1^{re} inscription). Votre règlement par chèque(s) pour la formation (voir modalités ci-dessus).

Inscription à titre individuel

AFTCC – Institut d'Enseignement – 2011-2012

Nom _____ Prénom _____

Profession _____

• Adresse personnelle _____

Courriel _____

Tél. fixe _____ Tél. portable _____

• Adresse professionnelle _____

Courriel _____ Tél. professionnel _____

demande à être membre de l'AFTCC pour l'année civile 2012 :

- statut étudiant : 47,50 € à l'ordre de l'AFTCC, pour une inscription à la formation initiale (sauf si statut actif déjà obtenu)
- statut actif pour une inscription à un module de spécialité (joindre copie de la carte de membre 2011, sinon la demande d'adhésion à l'AFTCC est à faire en téléchargeant le formulaire sur www.aftcc.org)

et demande son inscription en formation pour les enseignements suivants :

- Rappel en psychopathologie (*obligatoire pour les médecins non-psychiatres, optionnel pour les autres*)
- Première année Deuxième année* Troisième année*
- Cours du vendredi Cours du samedi* (** à préciser uniquement pour 2^e et 3^e année Paris*)
- PARIS STRASBOURG/NANCY TOURS/ORLÉANS RENNES

ou demande son inscription administrative pour 2011-2012. Cette inscription se prend à la place de la formation initiale, en cas de délai dépassé pour la remise du mémoire. Cette inscription n'autorise pas à assister aux cours.

- Deuxième année Troisième année
- PARIS STRASBOURG/NANCY

ou demande son inscription aux modules de spécialités :

- Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent Nouvelles approches en TCC Couple
- Supervision : Lundi Mardi Mercredi Jeudi (Enfants)

et/ou ateliers optionnels :

- n° 1 n° 2 n° 3 n° 4 ou n° 4a n° 4b n° 4c

demande un paiement fractionné : 20 €

Joint son règlement pour la :

- formation €
- cotisation €

(voir tarifs page 26)

Date :
Signature :

Inscription au titre de la formation professionnelle

AFTCC – Institut d'Enseignement – 2011-2012 – N° DE FORMATION CONTINUE : 11 75 04099 75

L'employeur Nom / raison sociale _____

Tél. _____ Adresse _____

s'engage à régler l'adhésion à l'AFTCC et les frais de formation pour :

Formation initiale aux thérapies comportementales et cognitives

Rappel en psychopathologie (*obligatoire pour les médecins non-psychiatres, optionnel pour les autres*)

Première année Deuxième année* Troisième année*

Cours du vendredi* Cours du samedi* (** à préciser uniquement pour 2^e et 3^e année sur Paris*)

PARIS STRASBOURG/NANCY TOURS/ORLÉANS RENNES

Modules de spécialité

Psychopathologie de l'Enfant et de l'Adolescent

Nouvelles approches en TCC

Couple

Supervision : Lundi Mardi Mercredi Jeudi (Enfants)

Ateliers optionnels

n° 1 n° 2 n° 3 n° 4 ou n° 4a n° 4b n° 4c

de M./Mme : Nom _____ Prénom _____

Profession _____

• Adresse personnelle _____

Tél. _____

Courriel _____

• Adresse professionnelle _____

Tél. _____

Courriel _____

Employé(e) en qualité de _____

Montant de la formation €

(voir tarifs page 26)

Date :

CACHET ET SIGNATURE DE L'EMPLOYEUR

N° de SIRET :

Les thérapies comportementales et cognitives sont maintenant largement connues tant du grand public que des professions de la santé, dans le traitement de troubles variés. Plus que les techniques qu'elles emploient, elles ont un support théorique commun : la démarche scientifique expérimentale et les théories de l'apprentissage. En situation clinique, un comportement inadapté (par exemple une phobie) a été appris dans certaines situations, puis maintenu par les contingences de l'environnement. La thérapie visera donc, par un nouvel apprentissage, à remplacer le comportement inadapté par celui que souhaite le patient. Le thérapeute définit avec le patient les buts à atteindre et favorise ce nouvel apprentissage en construisant une stratégie adaptée.

Trois caractéristiques

Les thérapies comportementales et cognitives se distinguent ainsi des autres thérapies par certaines caractéristiques :

- l'accent mis sur les causes actuelles du comportement problème, des changements de fonctionnements inconscients éventuellement ;
- le changement durable du comportement est considéré comme un critère majeur de réussite de la thérapie ;
- les procédures de traitement sont décrites objectivement et sont donc reproductibles par d'autres thérapeutes pour des patients ayant des difficultés similaires.

Une efficacité vérifiée

Les thérapies comportementales et cognitives ne résolvent pas tous les problèmes rencontrés en clinique. Mais elles ont fait la preuve d'une efficacité supérieure dans un grand nombre de troubles, régulièrement confirmée par de nombreuses études contrôlées. Les principaux troubles concernés par les thérapies comportementales et cognitives sont les troubles anxieux : trouble obsessionnel-compulsif, phobie sociale, phobie spécifique, trouble anxieux généra-

lisé, agoraphobie et trouble panique, mais aussi, les troubles dépressifs, les troubles sexuels, ainsi que dans le soin des aspects cognitifs et comportementaux de la schizophrénie.

Des techniques diversifiées

Le thérapeute peut utiliser de nombreuses techniques qu'il choisira en fonction du patient et des résultats publiés pour des troubles similaires : désensibilisation systématique, techniques d'exposition variées, entraînement aux habiletés sociales, thérapie familiale comportementale, thérapies de groupes... Les thérapies comportementales se sont enrichies des approches cognitives qui considèrent non pas le seul comportement observable, mais aussi les idées que se fait l'individu à propos de lui-même, de son avenir et de son environnement. La méthodologie cognitivo-comportementale a conduit aux thérapies cognitives de la dépression dont les résultats sont comparables aux antidépresseurs tricycliques et paraissent plus durables.

Une approche globale

Un autre domaine en développement est la médecine comportementale qui vise à instaurer et à maintenir des comportements favorables à la santé : gestion du stress, réduction des comportements tabagiques et alcooliques, amélioration de l'observance médicamenteuse et prévention. Par le biais de la relaxation et du biofeedback, la médecine comportementale s'intéresse aussi à d'autres pathologies : céphalées de tension, tics, douleurs chroniques...

Soumises aux règles de l'évaluation et des études contrôlées comme d'autres disciplines scientifiques, les thérapies comportementales et cognitives continuent d'évoluer. De nouveaux domaines d'application sont à venir.

Aujourd'hui, elles constituent un ensemble riche et cohérent qui permet de venir en aide à un nombre important de patients.

Conditions générales de formation

Informations légales

Organisateur

L'Association Française de Thérapie Comportementale et Cognitive (AFTCC) est une association régie par la loi de 1901.

Elle a été fondée en 1971 et a pour objet l'étude des thérapies comportementales et cognitives. Dans ce but, elle a fondé l'Institut d'Enseignement qui dispense une formation théorique et pratique.

Ces formations sont destinées aux médecins, psychiatres et psychologues.

Siège de l'AFTCC

Le siège social de l'AFTCC est situé 27 rue de la Saïda - 75015 PARIS.

Propriété intellectuelle

Les termes ou dénominations AFTCC ou Association Française de Thérapie Comportementale et Cognitive et leur traduction, ainsi que le logotype utilisé par l'AFTCC, sont la propriété de l'AFTCC.

Tous les textes, images et autres contenus publiés par l'AFTCC sont réservés au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle.

L'AFTCC reste détentrice de tous les droits de propriété intellectuelle droits inhérents à la conception de la formation (documents, logiciels, réalisation matérielle, etc.). Le stagiaire ne pourra faire aucun usage autre que strictement personnel des produits issus de la conception de la formation.

Protctions des données personnelles

L'AFTCC collecte et enregistre des données personnelles uniquement à des fins spécifiques et limitées, notamment pour :

- Le paiement des droits d'inscription.
- La distribution et l'envoi de la documentation.

La personne dont les données sont conservées dispose du droit d'être informé du traitement de ses données, ainsi que d'un droit d'accès, de modification, de rectification, et d'effacement de ses données.

Toute correspondance relative à des données personnelles nominatives doit être adressée au Président de l'AFTCC à l'adresse du siège social.

Numéro de formateur et habilitations

L'AFTCC bénéficie du numéro de déclaration d'activité : 117504 09975.

L'AFTCC est habilitée à assurer des formations au titre de la formation professionnelle continue. Les frais de formation peuvent être pris en charge si les conditions en sont remplies par un organisme tiers, tels OPCA ou FONGECIF et être payés directement à l'AFTCC en tant qu'organisme formateur.

Conditions générales

Acceptation des conditions générales

L'inscription de formation implique l'acceptation sans réserve par le stagiaire et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales qui prévalent sur tout autre document.

Inscription

Programme de la formation

Le programme de la formation, ses objectifs, sa durée, ses modalités d'inscription, le lieu de formation, la qualité des intervenants, les modalités de validation sont décrits dans le programme d'enseignement. Ils seront repris dans la convention de formation proposée au stagiaire.

Prérequis

Toutes les formations dispensées par l'AFTCC supposent un prérequis et des conditions d'inscription liées au stagiaire, notamment de diplômes et/ou de pratique professionnelle ou d'adhésion à l'association.

Les demandes de formation qui ne seraient pas conformes à ces conditions ne pourront être acceptées.

Places disponibles

Les offres de formation s'entendent toujours sous réserve de la confirmation écrite des places disponibles par l'AFTCC.

Dans le cas où une session serait déjà complète au moment de la réception d'une ou plusieurs inscriptions, l'AFTCC s'engage à en informer le postulant dans les plus brefs délais.

Validation de la formation

Les conditions de validation de la formation sont prévues dans le programme d'enseignement.

Convention de formation

Une convention de formation professionnelle continue est envoyée au stagiaire, en double exemplaire, tel que prévu par la loi. Le stagiaire s'engage à retourner, sans délai, un exemplaire de la convention signée. Cette convention cosignée valide l'inscription.

Formations

Contenu de la formation

Le contenu de la formation et ses objectifs sont décrits dans le programme d'enseignement et repris dans la convention de formation.

Lieux de formation

Les formations de l'AFTCC qui ont lieu à PARIS sont généralement organisées intramuros. Les lieux de formations seront communiqués au stagiaire avec la confirmation d'inscription.

De même, pour les formations organisées en province, les adresses où auront lieu les formations seront communiquées au stagiaire avec la confirmation de l'inscription.

L'AFTCC se réserve cependant le droit au cours de la formation de modifier les lieux de formation. En cas de changement du lieu de formation, le stagiaire devra être informé du nouveau lieu de formation prévu avant sa date.

Horaires

Les horaires et la durée de la formation sont décrits dans le programme d'enseignement et repris dans la convention de formation. Sauf indication contraire dans le programme d'enseignement, les horaires de formation sont prévus de 9 h 30 à 17 h 30 avec une pause pour le déjeuner.

Formateurs

La mention du nom des formateurs est simplement indicative et n'engage pas l'AFTCC vis-à-vis du stagiaire. Cependant, les formateurs seront du niveau requis pour dispenser la formation selon ses objectifs.

Les formateurs sont seuls responsables du contenu de leurs programmes et présentations respectifs.

Plus généralement, il pourra être nécessaire pour des raisons échappant à la volonté de l'AFTCC de modifier le contenu des programmes, les intervenants et les horaires sans que la responsabilité de l'AFTCC puisse être recherchée.

Suivi du stagiaire

Les coordonnées de la personne en charge du suivi des stagiaires sont indiquées dans la convention de formation.

Émargement et attestation de présence

L'AFTCC charge le formateur de faire circuler une feuille d'emargement le matin et l'après-midi de chaque journée de formation. Cette feuille d'emargement servira à établir les attestations de présence. Le stagiaire accepte que l'AFTCC puisse communiquer les attestations de présence à l'organisme en charge du paiement de la formation.

Tarifs

Tarifs

Les prix indiqués sur les programmes d'enseignement ne sont pas soumis à TVA.

Ces prix comprennent les coûts pédagogiques, les frais induits pour la constitution et reproduction des supports éventuels distribués aux stagiaires.

Les frais de transport, de restauration et d'hébergement sont à la charge du stagiaire et sous sa responsabilité. Dans certains cas et à condition que cela soit précisé dans le programme d'enseignement, le déjeuner est compris dans les frais de formation.

Facturation

Les modalités d'inscription et les tarifs sont mentionnés dans le programme d'enseignement et repris dans la convention de formation.

Le stagiaire ou l'entreprise dont dépend le stagiaire doit régler les droits d'inscription par chèque bancaire libellé à l'ordre de l'AFTCC ou par virement bancaire en même temps que le retour de la convention de formation signée.

Aucune participation ne sera possible sans paiement total des frais d'inscription au préalable. Le paiement doit être effectué en euros.

Toute entreprise domiciliée au sein de la Communauté Européenne (hors France) devra indiquer son numéro de TVA intracommunautaire sur la convention de formation pour que la facturation puisse être établie.

Il est possible d'opter pour un paiement fractionné selon les conditions prévues au programme d'enseignement.

Pour les organismes soumis au Code des Marchés Publics, la facture sera communiquée à la réception de la convention de formation signée. À compter de cette date, le règlement devra être effectué au plus tard dans les 60 jours.

Pour les stages se déroulant sur plusieurs années civiles une facture et une attestation intermédiaires sont adressées au stagiaire au 31 décembre pour clôture de l'exercice comptable concerné.

En cas de non-paiement d'une facture, et après mise en demeure restée sans effet, l'AFTCC se réserve le droit de suspendre toute formation en cours et/ou à venir.

En cas de retard de paiement, l'AFTCC appliquera les pénalités de retard prévues par la loi.

Formations prises en charge par un organisme tiers

Si le stagiaire souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA, le FONGECIF ou un organisme tiers certifié et habilité dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande;
- de l'indiquer explicitement sur la convention de formation professionnelle continue;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Si l'OPCA, le FONGECIF ou autre organisme tiers payeur ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au stagiaire.

Si l'AFTCC n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCA, du FONGECIF ou de tout autre organisme tiers payeur au 1er jour de la formation, le stagiaire sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Annulation

Annulation par le stagiaire

Les éventuelles annulations avant le début de la formation ou pendant doivent être obligatoirement notifiées par écrit à l'AFTCC.

Formation professionnelle continue

Conformément à la réglementation en vigueur, l'AFTCC facturera la formation au prorata temporis de sa réalisation mais seulement dans le cas où la formation est dispensée au titre de la formation professionnelle continue.

En cas de renoncement par le stagiaire à l'exécution de la convention de formation professionnelle dans un délai de 10 jours ouvrés avant

la date de démarrage de la prestation de formation, le stagiaire ou l'entreprise dont il dépend s'engage au versement de la somme de 30 % du montant de la formation concernée par la présente convention à titre de dédommagement.

Ce montant n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue du stagiaire ou de l'entreprise et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA, le FONGECIF ou un autre organisme payeur.

En cas de réalisation partielle, le stagiaire ou l'entreprise dont il dépend s'engage au versement du montant correspondant aux formations déjà dispensées, qu'il ait été présent ou non à ces formations en plus des 30 % du montant des frais de la formation perçus au titre de dédommagement. Ce montant n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA, le FONGECIF ou tout autre organisme payeur.

Autres cas

Dans les cas où la formation n'est pas dispensée dans le cadre de la formation professionnelle continue, l'intégralité du prix de la formation sera due en cas d'annulation reçue moins de 10 jours ouvrés avant le début de la formation. En cas d'annulation reçue entre un mois et dix jours ouvrés avant la date de début de la formation, 75 % du prix de la formation seront facturés.

En cas d'annulation reçue entre deux et un mois avant la date de début de la formation, 50 % du prix de la formation seront facturés.

En cas d'annulation reçue plus de deux mois avant le début de la formation, des frais administratifs de l'ordre de 100 euros seront facturés. Les délais sont comptés à partir de la réception de la convention de formation et de l'acceptation des conditions générales et de la réception par l'AFTCC de l'annulation par écrit.

Annulation par l'AFTCC

L'AFTCC se réserve le droit d'annuler la formation jusqu'à deux semaines précédant la date de début de la formation, en particulier si le nombre de stagiaires est jugé insuffisant.

Dans ce cas, les droits d'inscription reçus seront intégralement remboursés. L'AFTCC ne saurait cependant être tenue pour responsable d'autres dommages liés à cette annulation.

De plus, quelle que soit la date de ou des formations, tout événement échappant au contrôle de l'AFTCC (grève totale ou partielle, guerre, embargo, incendie, accident, catastrophe naturelle ou économique...) de nature à empêcher, rendre économiquement non rentable ou retarder la formation, sera considéré comme cas de force majeure sans qu'il soit nécessaire de préciser que cet événement présente un caractère imprévisible, irrésistible, insurmontable ou extérieur aux des juridictions française s.

Autres dispositions

La nullité de l'une des clauses des présentes conditions générales est sans effet sur la validité des autres clauses.

L'AFTCC n'est pas responsable des informations erronées ou autres erreurs résultant de problèmes techniques ou autres événements hors de son contrôle.

Les relations juridiques entre l'AFTCC et le stagiaire ou l'entreprise dont il dépend sont régies par le droit français.

Tout litige qui pourrait naître entre l'AFTCC et le stagiaire ou l'entreprise dont il dépend est de la compétence des Tribunaux de Paris.

AFTCC

40 ans

Congrès de Thérapie Comportementale et Cognitive

39^{èmes} journées scientifiques

Maison de la Chimie, 28 bis rue Saint-Dominique 75007 Paris

AVANT-PROGRAMME

JEUDI 8 DÉCEMBRE 2011

Ateliers pré-congrès

Sur la journée

- **Pratique de la psychologie positive dans les TCC**
Christophe ANDRÉ, Psychiatre (Paris)

En demi-journée

- **La thérapie basée sur l'analyse fonctionnelle**
Benjamin SCHOENDORFF, Psychologue (Mont-Saint-Hilaire)
- **Gérer un groupe d'exposition à l'anxiété sociale**
Benoît MONIÉ, Psychologue (Toulouse)
- **TCA : santé, beauté, bonté**
Laurence COLLET-ROTH, Psychologue (Lyon)
- **Prise en charge de la douleur chronique : aspects pratiques. Intérêt de l'approche cognitive comportementale au moyen de groupes**
Valérie GUILLOUF, Psychiatre (Caen)
- **Le trouble de l'attachement théorie et application clinique : l'anxiété de séparation**
Gisèle GEORGE, Pédiopsychiatre (Paris)
- **Accroître la flexibilité psychologique : la thérapie d'acceptation et d'engagement (ACT)**
Jean-Louis MONESTES, Psychologue (Amiens),
Matthieu VILLATTE, Psychologue (Amiens)
- **Pratiques de relaxation en TCCE**
Dominique SERVANT, Psychiatre (Lille)
- **Dépasser schémas et personnalité**
Stéphanie HAHUSSEAU, Psychiatre (Toulouse)
- **Le trouble bipolaire : approche actuelle de la prévention des rechutes et des récidives**
Charles PULL, Pr de Psychiatrie (Luxembourg)
- **L'entretien motivationnel**
Sylvie MÉLINE, Psychologue (Longvilly),
François LARUELLE, Psychiatre (St-Dié)

Renseignements et inscriptions
tél. 01 45 88 35 28
courriel : aftcc@wanadoo.fr
www.aftcc.org « Congrès national »

ASSOCIATION FRANÇAISE DE THÉRAPIE
COMPORTEMENTALE ET COGNITIVE

Membre de l'European Association Behavioural
and Cognitive Therapies

27 rue de la Saïda, 75015 PARIS

VENDREDI 9 et SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2011

Conférence plénière

- **Accès à la conscience et émotions : apports des neurosciences cognitives**
Raphaël GAILLARD, Psychiatre (Paris)

Rencontres avec les experts

- **Troubles sexuels féminins**
Alexandra HUBIN, Psychologue (Louvain-La-Neuve)
- **Exposition**
Stéphane ROY, Psychologue (Bourges)
- **Soins précoces aux victimes : devenir du debriefing psychologique ?**
Annick PONSSETI-GAILLOCHON, Psychologue (Villeneuve-Saint-Georges)
- **Prise en charge du suicide**
Emmanuel GRANIER, Psychiatre (Villeneuve-lez-Avignon)
- **Exposition à l'alcool**
Pierluigi GRAZIANI, Pr de Psychologie (Nîmes)
- **Thérapie cognitive chez l'enfant**
Luis VERA, Psychologue (Paris)
- **Supervision Adulte et Enfant**
- **Prise en charge de proches de malades atteints de maladies évolutives**
Thierry HERGUETA, Psychologue (Paris)
- **Risques psycho-sociaux**
Christophe VILLETTE, Psychologue (Paris)
- **Psychoses - Remédiation cognitive**
Nathalie BAZIN, Psychiatre (Le Chesnay)
- **Thérapie de couple**
Frédéric FANGET, Psychiatre (Lyon)
- **Anorexie : comportements et cognitions**
Laurence COLLET-ROTH, Psychologue (Lyon)
- **Impulsivité**
Charles-Edouard RENGADE, Psychiatre (Lyon)

Rétrospectives historiques

- Modérateur : Patrick LÉGERON, Psychiatre (Paris)
Avec la participation de :
Annick CRAIGNOU, Psychologue (Draveil) - Ovide FONTAINE, Pr de Psychiatrie (Liège)
François HEIM, Psychiatre (Toulouse) - Bernard RIVIÈRE, Psychiatre (St-Maurice)
Jacques ROGNANT, Psychiatre (Brest) - Daniel WIDLÖCHER, Pr de Psychiatrie (Paris)

Perspectives théoriques

- Modérateur : Stéphane RUSINEK, Pr de Psychologie (Lille)
Avec la participation de :
Christophe ANDRÉ, Psychiatre (Paris) - Charles PULL, Pr de Psychiatrie (Luxembourg)
Bernadette ROGÉ, Pr de Psychologie (Toulouse)
Jacques VAN RILLAER, Pr de Psychologie (Louvain-la-Neuve)
Marc WILLARD, Psychiatre (Strasbourg)

Le congrès c'est aussi des :

- **Symposiums et séances posters**
- **Groupes d'intérêt et d'étude**
- **Concours « jeune chercheur »**

De plus en plus connues du public et des professionnels, les thérapies comportementales et cognitives offrent de nouveaux moyens d'action pour le traitement de troubles variés.

Plus que les techniques qu'elles emploient, elles ont en commun un support théorique : la démarche scientifique expérimentale et les théories de l'apprentissage.

En situation clinique, un comportementaliste considère qu'un comportement inadapté (par exemple une phobie) a été appris dans certaines situations, puis maintenu par les contingences de l'environnement.

La thérapie cherchera donc, par un nouvel apprentissage, à remplacer le comportement inadapté par celui que souhaite le patient.

Le thérapeute définit, avec le patient, les buts à atteindre et favorise ce nouvel apprentissage en construisant une stratégie adaptée.



Programme d'enseignement 2011-2012

27 rue de la Saïda, 75015 Paris • Tél. 01 45 88 35 28
Courriel : enseignement@aftcc.org • Site internet : www.aftcc.org